

**1^{re} assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
23 avril 2009, à 19 h 00**

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 23 avril 2009, à 19 h 00, à la MRC des Chenaux.

PRÉSENCES :

M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M ^{me} Danielle Bolduc	Siège, Éducation
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M ^{me} France Cormier	Siège, Développement social
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Sébastien Duchesne	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie

ABSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Main-d'oeuvre
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Éva Ottawa	Grand chef, Conseil de la Nation Atikamekw

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M ^{me} Isabelle Bordeleau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/09-10-01-001

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 26 février 2009
- 3.0 Élection à la présidence et au comité exécutif
- 4.0 Adoption du Plan d'action 2009-2010
- 5.0 Adoption du budget 2009-2010
- 6.0 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
 - 6.1 Adoption du Plan d'action 2009-2010
 - 6.2 Adoption du budget 2009-2010
- 7.0 Fonds de développement régional
 - 7.1 Bilan

- 7.2 Projets
 - 7.2.1 Guichet interrégional des services de garde (AA-132-09)
 - 7.2.2 Mauricie Impact économique Culture (AA-131-09)
 - 7.2.3 ÉcoMarché.ca (AA-135-09)
 - 7.2.4 Haltes routières régionales (AA-136-09)
- 7.3 Politique relative aux anniversaires de nos municipalités
- 8.0 Forum de la société civile – Modification aux règles et modalités de fonctionnement
- 9.0 Points d'information
 - 9.1 Appui TGV Net
 - 9.2 Appui au port de Trois-Rivières
 - 9.3 Fonds franco-québécois
- 10.0 Liste des comptes
- 11.0 Varia
- 12.0 Questions du public
- 13.0 Date de la prochaine rencontre
- 14.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 11.1 Fonds régional de partenariat en tourisme
- 11.2 Stratégie en faveur des aînés (ES-019-07) – Seigneurie de Maskinongé (SA-005-09)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-002 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FÉVRIER 2009

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} Lise Landry, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 26 février 2009, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-003 3.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Pierre Bouchard, de nommer monsieur Christian Savard comme président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Christian Savard demande des propositions pour le poste de président. M. Pierre A. Dupont propose M^{me} France Beaulieu. Aucune autre candidature n'est proposée. Le président déclare élue M^{me} France Beaulieu.

M. Christian Savard demande des propositions pour les membres du comité exécutif.

M^{me} France Cormier propose M. Michel Angers.

M. Éric Lord propose M. André Nollet.

M. Gérard Bruneau propose M^{me} Lise Landry, M. Pierre A. Dupont et M. Réjean Gaudreault.

Tous manifestent leur intérêt, M. Michel Angers ayant signifié le sien au préalable. Le président d'élection déclare élus les membres du comité exécutif.

M^{me} France Beaulieu félicite les membres élus du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Sébastien Duchesne, de confier à la direction générale le mandat de revoir la composition du comité exécutif de façon à ajouter un siège pour un représentant élu provenant des MRC rurales, afin de déposer un amendement au conseil d'administration de juin 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-004 4.0 ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Pierre A. Dupont, d'adopter le Plan d'action pour l'exercice 2009-2010 de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La direction générale trace un aperçu de ce plan d'action. Lors de l'assemblée de juin, une présentation plus complète sera effectuée.

CA/09-10-01-005 5.0 ADOPTION DU BUDGET 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Danielle Bolduc, appuyée par M. Pierre A. Dupont, d'adopter le budget pour l'exercice 2009-2010 de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-006 6.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

6.1 Adoption du Plan d'action 2009-2010

Le Plan d'action pour l'exercice 2009-2010 sera déposé à la prochaine rencontre. Par contre, la direction générale présente le plan d'action du secteur minier.

6.2 Adoption du budget 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'adopter le budget pour l'exercice 2009-2010 de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-007 7.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

7.1 Bilan

En date du 23 avril, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 578 270 \$.

7.2 Projets

7.2.1 Guichet interrégional des services de garde Mauricie/Centre-du-Québec (AA-132-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Guichet interrégional des services de garde Mauricie et Centre-du-Québec » (AA-132-09)

Pour faire suite à l'analyse et aux recommandations du Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs, qui a été présenté à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie le 15 avril 2008, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) s'est associé au Regroupement des centres de la petite enfance 04-17 pour mettre sur pied un système d'inscription des enfants sur une liste interrégionale (Mauricie et Centre-du-Québec), afin d'obtenir une place en garderie.

CONSIDÉRANT que le Plan régional d'accessibilité démontre clairement qu'une solution efficace pour contrer la gestion des listes d'attente serait la mise en place d'un guichet unique;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie, par voie de résolution lors de sa rencontre du 1^{er} mai 2008, encourage et soutient la mise en place d'un service régional d'information sur les services de garde incluant une gestion centralisée d'inscription des demandes des parents;

CONSIDÉRANT que le MFA a déjà approuvé son financement;

CONSIDÉRANT que tous les territoires de la Mauricie seront couverts;

CONSIDÉRANT que le guichet unique est un outil de gestion d'informations à jour et véridiques, autant pour le gestionnaire de services de garde que pour le parent, le gouvernement et les territoires;

IL EST PROPOSÉ par M. Reynald Périgny, appuyé par M. Gérard Bruneau, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 34 320 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis, tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant et à ce que la CRÉ de la Mauricie recommande au MFA de rendre obligatoire les inscriptions par le guichet unique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.2 Mauricie- Impact économique Culture (AA-131-09)

M. Éric Lord déclare son intérêt et se retire des discussions.

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Mauricie – Impact économique Culture » (AA-131-09)

Culture Mauricie doit assurer une promotion efficace de l'industrie de la culture en région. Pour ce faire, l'organisme souhaite compter sur un solide argumentaire de vente mettant en évidence les données chiffrées des retombées directes et indirectes associées à la culture.

Dans ce contexte, Culture Mauricie propose de réaliser une étude d'impact économique de la culture en Mauricie faisant appel à l'approche utilisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) lors de la publication, en mars 2008, de l'étude : « L'impact économique de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ».

Une firme-conseil spécialisée en recherche (ST marketing) est requise pour accompagner Culture Mauricie dans son projet et l'essentiel des dépenses est attribué à ces services.

CONSIDÉRANT que le projet propose de capitaliser sur l'importance de mieux connaître les impacts économiques de la culture afin d'être en mesure de dégager des argumentaires susceptibles de soutenir les arts et la culture comme secteur dynamique de développement régional;

CONSIDÉRANT que la démarche régionale de consultation ayant conduit à la production d'un diagnostic culturel spécifique à la Mauricie mettant à l'avant-plan la nécessité de doter la Mauricie d'un outil de promotion susceptible de mieux cerner l'importance économique de la culture;

CONSIDÉRANT que le projet peut entraîner des collaborations intersectorielles, notamment, en tourisme et auprès des milieux des affaires dont les effets positifs concourent à l'atteinte des objectifs du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie (2005-2010);

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 9 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation formelle des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet et à ce que Culture Mauricie informe les intervenants concernés des territoires, en plus de Trois-Rivières et de Shawinigan, des possibilités de l'étude d'impact économique de livrer des données et des analyses en fonction des territoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.3 ÉcoMarché.ca (AA-135-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « ÉcoMarché.ca » (AA-135-09)

La Coopérative de solidarité l'ÉcoMarché.ca veut contribuer à la valorisation des productions agricoles et agroalimentaires locales dans une relation directe entre les producteurs et les consommateurs.

Le « produire local, manger local » répond à la tendance soutenue dans le développement d'une mise en marché sur mesure répondant à des besoins collectivement exprimés.

L'ÉcoMarché.ca propose une formule originale et conviviale qui allie la souplesse du commerce électronique à l'achat de proximité. Grâce à un logiciel de gestion de commandes, les producteurs locaux pourront exposer leurs produits disponibles et les consommateurs passeront leurs commandes via le site WEB du marché.

Le projet sollicite la CRÉ pour s'inscrire dans le financement de démarrage de l'ÉcoMarché.ca, notamment, pour la production d'un logiciel adapté et spécifique à l'approche développée par la Coopérative. Cet outil est considéré comme une condition sine qua non au bon fonctionnement du projet actuellement déployé dans des Chenaux et Trois-Rivières, mais dont les perspectives sont régionales.

CONSIDÉRANT que le projet, de façon novatrice, est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional (2005-2010) en plaçant le citoyen et la citoyenne au cœur des actions qui contribuent à relever les défis qui se présentent dans les enjeux de développement de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que le projet répond à un besoin senti de rapprocher les consommateurs des producteurs pour favoriser le commerce de

proximité, assurer la consolidation de l'économie locale et régionale dans un contexte où les préoccupations environnementales et le développement durable s'inscrivent en trame de fond;

CONSIDÉRANT que le projet soumet un plan de démarrage financièrement bien établi et des perspectives de développement démontrant la viabilité et la rentabilité tout en prévoyant augmenter la desserte pour que l'ensemble de la région de la Mauricie soit couvert par le concept proposé;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M^{me} France Cormier, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 35 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.4 Haltes routières régionales (AA-136-09)

M. André Nollet déclare son intérêt et se retire des discussions.

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Haltes routières régionales » (AA-136-09)

La concrétisation du projet du parc routier de Maskinongé pour septembre 2009, un projet d'envergure sur le réseau routier régional, a apporté plusieurs réflexions sur la prise en charge du bureau d'information touristique. Considéré comme la porte d'entrée de la Mauricie, il est le seul bureau d'information directement situé sur l'autoroute entre les régions de Montréal et de Québec. Supporté depuis plusieurs années par le milieu de la MRC de Maskinongé, ce bureau répond à des demandes en majorité pour des destinations à l'extérieur de sa MRC. Il en est de même pour le bureau d'information touristique de Saint-Étienne-des-Grès, qui, à titre d'exemple, en septembre, répond à 78 % de ses demandes sur le Festival western de Saint-Tite (Mékinac). Ces bureaux bénéficient donc d'un financement uniquement local pour un rayonnement régional de leurs activités dont bénéficie l'ensemble de la Mauricie.

Ce projet a pour but de reconnaître et d'accentuer la portée régionale de ces points d'accueil, d'harmoniser et de développer l'offre de service dispensée dans ces lieux en favorisant leur partenariat et, de mettre à niveau les infrastructures et les installations de ces vitrines promotionnelles exceptionnelles pour la Mauricie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'un des objectifs majeurs de la Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques : faire jouer aux parcs routiers un rôle plus important dans l'accueil touristique.

CONSIDÉRANT que le projet d'installation des haltes routières régionales est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional (2005-2010) de par sa capacité de doter la région d'un outil supplémentaire et performant pour favoriser la promotion de la région et des attraits et services touristiques;

CONSIDÉRANT que le projet favorise le partenariat et la concertation ayant pour effet de multiplier les impacts des interventions notamment pour la formation unifiée du personnel, pour le développement des bases de données communes et pour le support technologique à haute efficacité;

CONSIDÉRANT que le projet apporte des solutions intégrées et novatrices à des problématiques partagées par les partenaires et harmonise les interventions dans une stratégie globale pour la réalisation d'objectifs communs;

CONSIDÉRANT que les deux haltes routières concernées par le projet sont reconnues et accréditées comme « bureau d'information touristique (BIT) », qu'elles sont inscrites au plan de développement régional des lieux d'accueil et qu'elles ne présentent en conséquence aucune modification de statut à être recommandé par le comité régional sur les lieux d'accueil touristique;

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M^{me} Lise Landry, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 30 500 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus, IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M^{me} France Cormier, d'acheminer une demande au ministère du Tourisme pour qu'il consente à assurer le financement des opérations de ces bureaux sur une base récurrente, compte tenu de leur fort rayonnement extrarégional. À titre de suggestion, ce financement pourrait provenir des ristournes associées à la signalisation touristique retournées aux ministères du Tourisme et des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Politique relative aux anniversaires de nos municipalités

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Politique relative aux anniversaires de nos municipalités » (AA-137-09)

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Lucien Mongrain, d'adopter la Politique relative aux anniversaires de nos municipalités en précisant que le montant maximal de l'aide financière accordé à une municipalité pour un anniversaire sera de 10 000 \$. Aussi, le nombre de municipalités qui pourront soumettre une demande dans le cadre de cette Politique étant peu élevé, aucune enveloppe n'est réservée. Chaque montant accordé sera puisé au Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-008

8.0 FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE – MODIFICATION AUX RÈGLES ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. André Nollet, d'adopter la recommandation du comité exécutif et d'ajouter un siège d'observateur provenant du collège Économie et d'allonger de un an à deux ans la durée du mandat des délégués du Forum de la société civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-009 **9.0 POINTS D'INFORMATION**

9.1 Appui TGV Net

Résolution d'appui relative à TGV Net dans ses demandes d'aides financières auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées »

- CONSIDÉRANT que TGV Net a vu le jour grâce à l'apport financier majeur de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, des SADC et des CLD de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que TGV Net est un organisme à but non lucratif qui a comme principal mandat d'accélérer et d'étendre les services Internet à large bande dans les zones qui ne bénéficient pas d'un tel service (territoires orphelins);
- CONSIDÉRANT que la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), madame Nathalie Normandeau, a lancé un tout nouveau programme financier : Collectivités rurales branchées;
- CONSIDÉRANT que les demandes d'aides financières qui seront déposées par TGV Net devront être accompagnées d'un appui de la CRÉ de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que les projets présentés visent à démontrer la faisabilité et les coûts de construction de chaque projet en évaluant la meilleure technologie disponible;
- CONSIDÉRANT qu'au fil des ans, TGV Net a démontré sa crédibilité puisque l'organisme a été cité comme modèle innovant par le Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées;
- CONSIDÉRANT l'importance d'appuyer TGV Net dans ses efforts visant à étendre la disponibilité de service Internet de qualité dans les communautés rurales et non desservies par les grands fournisseurs Internet privés;

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Reynald Périgny, d'appuyer TGV Net ou ses autres partenaires associés dans ses demandes d'aides financières, pour les projets identifiés dans la liste ci-dessous, auprès du MAMROT et dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Liste des projets que TGV Net entend mettre de l'avant grâce au soutien financier éventuel du programme « Communautés rurales branchées » :

MRC DES CHENAUX, 10 MUNICIPALITÉS PROJET-PILOTE EN FIBRE OPTIQUE

TGV Net a été mandaté par résolution de la Table des Maires en collaboration avec la MRC, le CLD et la SADC des Chenaux pour réaliser une étude préliminaire d'un projet-pilote de fibre optique directement à chaque résidence et commerce dans le but de présenter une demande de subvention au programme. Mandat : 30 000 \$. Projet estimé 5 M\$.

WEMOTACI, CONSEIL DE BANDE ATIKAMEKW

TGV Net a été mandaté par résolution pour déposer une demande de subvention au nom du Conseil de Bande Atikamekw de Wemotaci. Le projet de construction de fibres optiques est évalué à 5 M\$. TGV Net est en négociations avec Hydro-Québec pour faire un échange de fibres sur leur réseau afin de réduire ses coûts et le délai de réalisation du projet.

LA CROCHE, LA TUQUE

TGV Net a été mandaté par résolution de la municipalité pour raccorder avec l'appui du Pacte rural la communauté de La Croche.

ST-ROCH-DE-MÉKINAC, ROUTE 159

TGV Net a été mandaté par résolution de la municipalité pour raccorder les résidents professionnels de la santé (cardiologues) sur le tronçon de la route 159.

9.2 Appui au port de Trois-Rivières

Résolution d'appui relative au port de Trois-Rivières

CONSIDÉRANT que le port de Trois-Rivières est un important levier de développement économique pour la Mauricie;

CONSIDÉRANT que le port de Trois-Rivières est un employeur majeur et permet à nos entreprises d'accéder aux marchés ainsi qu'aux sources d'approvisionnement à travers le monde et contribue de ce fait à leur prospérité.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. André Nollet, d'appuyer l'Administration portuaire de Trois-Rivières dans la mise en œuvre de son plan de modernisation « Cap sur 2020 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Fonds franco-québécois

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'adopter la recommandation du comité exécutif et de confirmer la participation de la CRÉ de la Mauricie au projet de Coopération en matière de transfert d'entreprise piloté par la CRÉ Chaudière/Appalaches et déposé au Fonds franco-québécois de coopération décentralisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-010

10.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Elzéar Lepage, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-011

11.0 VARIA

11.1 Fonds régional de partenariat en tourisme

Le directeur général de l'Association touristique régionale de la Mauricie, M. André Nollet, signifie sa grande satisfaction concernant l'engouement du premier appel de projets et de l'excellente collaboration et synergie des partenaires régionaux à

cette occasion. Il signale que des montants de 800 000 \$ ont été engagés sur une enveloppe totale de 1,3 M\$.

11.2 Stratégie en faveur des aînés (ES-019-07) – Seigneurie de Maskinongé (SA-005-09)

Résolution relative à la Stratégie en faveur des aînés (ES-019-07) - Seigneurie de Maskinongé (SA-005-09)

- CONSIDÉRANT la demande de financement de 120 000 \$ de la Seigneurie de Maskinongé dans le cadre de la Stratégie en faveur des aînés;
- CONSIDÉRANT l'importance du dossier pour la rétention des personnes aînées en milieu rural;
- CONSIDÉRANT le caractère unique de ce projet pilote des plus mobilisateurs pour la MRC de Maskinongé et pour la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que ce projet a été privilégié par toutes les instances de la MRC de Maskinongé et qu'il a reçu un appui favorable de la Table des préfets de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que le comité directeur de la Stratégie en faveur des aînés a une enveloppe annuelle limitée pour répondre aux besoins présents;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité directeur de l'entente de consentir un maximum de 40 000 \$ à ce projet;
- CONSIDÉRANT les nombreuses démarches de la CRÉ de la Mauricie pour trouver d'autres sources de financement, notamment auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du ministère de la Famille et des Aînés depuis un an;
- CONSIDÉRANT l'absence de résultats concernant les démarches effectuées;
- CONSIDÉRANT l'importance de confirmer la participation de la CRÉ de la Mauricie au montage financier d'un montant de 120 000 \$ d'ici le 30 avril 2009 afin que le projet puisse se réaliser;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lise Landry, appuyée par M. Gérard Bruneau, d'augmenter l'enveloppe de la Stratégie en faveur des aînés d'un montant de 80 000 \$ pour 2009-2010 qui sera réservé à la réalisation du projet de la Seigneurie de Maskinongé et de mandater la présidente à signer un addenda à la Stratégie en faveur des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-01-012 12.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/09-10-01-013 13.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 18 juin 2009, à la MRC de Mékinac.

CA/09-10-01-014 14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Danielle Bolduc, appuyée par M. Sébastien Duchesne, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Pierre A. Dupont
Secrétaire